

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0023 Séance du Conseil : 11 MARS 2024
COMMISSION DÉCHETS DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES	

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobert se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 05 mars 2024, à la Salle du Préau – Place de la Mairie à Saint-André (66690), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Georges GUARDIA, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Raymond PLA donne procuration à Antoine PARRA, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Maria CABRERA, Bruno GALAN donne procuration à Françoise DARCHE, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Gilbert CRITELLI donne procuration à Marie-Thérèse IMBARD, Christian NIFOSI donne procuration à Sylvie VILA.

Étaient absents/excusés :

Isabelle MORESCHI, Patrice AYBAR, Marie-Clémentine HERRE, Christian GRAU, Marie ARIZA, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Marcel DESCOSY, Yvette PERIOT

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 37

Nombre de procurations : 6

Secrétaire de Séance :

Samuel MOLI

Monsieur le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant qu'au regard des articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1, la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Par délibération n°DL2020-0178 du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes au sein de la commission Déchets. Ainsi, 1 conseiller communautaire et 1 conseiller municipal par commune avaient été désignés.

Par délibération n°DL2021-0173 du 19 juillet 2021 des modifications ont été apportées sur cette liste.

Considérant que de nouveaux changements sont souhaités :

- Sur proposition de la commune de Montesquieu-des-Albères, M. Hervé VIGNERY pourrait être nommé en lieu et place de Mme Huguette PONS.
- Sur proposition de la commune de Port-Vendres, M. Yves BLIN pourrait être nommé en lieu et place de M. Vincent NETTI et M. Jean ASTIE en lieu et place de Mme Roseline MARTOS CARRERAS
- Sur proposition de la commune de Villelongue-dels-Monts, M. Didier MACH pourrait être nommé en lieu et place de M. Gilbert CARBOU,

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner de nouveaux membres pour les communes de Montesquieu-des-Albères, de Port-Vendres et de Villelongue-dels-Monts, chargés de siéger au sein de la commission Déchets.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de M. Hervé VIGNERY en qualité de conseiller communautaire pour la commune de Montesquieu-des-Albères, de M. Yves BLIN en qualité de conseiller communautaire et de M. Jean ASTIE en qualité de conseiller municipal pour la commune de Port-Vendres et de M. Didier MACH en qualité de conseiller municipal pour la commune de Villelongue-dels-Monts, chargés de siéger au sein de la commission Déchets.

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Déchets :

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Aimé ALBERTY	Laurent FABRE
BAGES	Marie CABRERA	Jean-Marie GUILLOY
BANYULS-SUR-MER	Jean-Michel SOLE	Didier BURGKAM
CERBERE	Christian GRAU	Jérôme CANOVAS
COLLIOURE	Guy LLOBET	Serge FAJAL
ELNE	Roland CASTANIER	Anabelle ARANDA
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Gérard PUJOL
MONTESQUIEU DES ALBERES	Hervé VIGNERY	Michel LESOT
ORTAFFA	Raymond PLA	Michel BARCELO
PALAU DEL VIDRE	Bruno GALAN	Richard MUNIER
PORT VENDRES	Yves BLIN	Jean ASTIE
SAINT ANDRE	Gilbert CRITELLI	Michel LAGARRIGUE
SAINT GENIS DES FONTAINES	Didier CHOPLIN	Jean LAURENT
SOREDE	Frédérique MARESCASSIER	Dominique TAQUET
VILLELONGUE DELS MONTS	Christian NIFOSI	Didier MACH

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote :

Pour : 36

Contre : 0

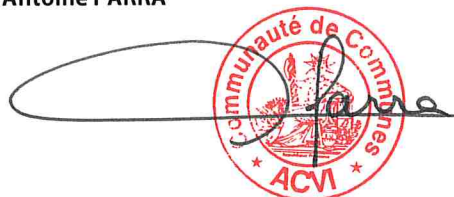
Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 13/03/2024

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA

A long, horizontal, looping signature in black ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text "Communauté de Communes" around the top and "ACVI" at the bottom, with a small emblem in the center.

**La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans
un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.**